

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES
POUR LE PROJET DE LOI 124

LE 15 NOVEMBRE 2005

Déposé par les responsables de garde
en milieu familial
du CPE la Boîte à Soleil

Résumé

- ▶ Les craintes les plus profondes des responsables de garde en milieu familial;
- ▶ Les conséquences de ce démantèlement.

Puisque la ministre Carole Thériault nous tient dans l'ignorance des conséquences du projet de loi 124 sur la qualité et la quantité des services offerts aux responsables de service de garde en milieu familial, nous nous devons de faire connaître nos craintes les plus profondes.

Nous responsables de garde en milieu familial du CPE la Boîte à Soleil craignons:

Article 38

Que les personnes désignées pour gérer le bureau coordonnateur soient incompetentes, qu'elles n'aient pas de connaissance de ce qu'est la garde en milieu familial;

Article 39

Que le lien précieux entre nous et notre CPE soit brisé;
D'être obligé de rebâtir une relation de confiance avec de nouvelles personnes qui s'occuperont des centres coordonnateurs (visite de contrôle et soutien);

Article 40.1

De se retrouver isolé étant donné que nous ne savons pas où sera situé le bureau coordonnateur;

Article 40.3

De perdre notre reconnaissance en avril 2007 au profit des milieux offrant des horaires atypiques;
Que les parents profitent du système et qu'ils viennent chercher leurs enfants à des heures irraisonnables;

Article 40.7

Que le soutien pédagogique soit diminué;
De devenir un numéro causé par la trop grande quantité de rsg reconnues par un seul bureau coordonnateur;
D'avoir une diminution de services pour les enfants ayant des besoins particuliers;
L'impact négatif d'une baisse d'encadrement;
De perdre un service personnalisé;
D'attendre notre tour pour avoir le soutien nécessaire pour nous aider à intervenir auprès des enfants qui ont des besoins particuliers;

Article 154

Que nos renseignements personnels, ceux des enfants et des parents se retrouvent entre les mains de personnes que nous ne connaissons pas;

Article 155

En tant que citoyennes payeuses de taxe que les coûts reliés à cette transformation ne soit de l'argent gaspillé.

Pourquoi défaire une structure qui fonctionne bien?

Grâce au CPE, nous avons tout le soutien pédagogique dont nous avons besoin. Nous sommes informés des lois et règlements. Des formations nous sont offertes selon nos goûts et nos besoins. Les retours d'appels sont rapides. Nous ne sommes pas des numéros, nous sommes connues. On se sent appuyé par le CPE. Des sorties sont organisées. La responsable à la pédagogie se déplace dans les milieux à plusieurs moments dans l'année pour faire de l'animation. Du matériel pédagogique est disponible, tel que des bacs sur différents thèmes, un centre de documentation contenant plusieurs ouvrages tel que des livres d'activités, des livres pour enfants et des livres d'intervention.

Ce que la ministre propose est un démantèlement inacceptable du réseau des centres de la petite enfance. Selon nous, les conséquences seront désastreuses. C'est un retour en arrière.

Nous les responsables de garde en milieu familial du CPE la Boîte à Soleil désirons rester avec notre CPE et ne pas être parachutés dans un bureau coordonnateur.